
Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220414-29-22-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2022

N° 29/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 avril 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril

Objet de la délibération :

Compte administratif 2021 :
ZAE Combe Parnette

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	67
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	5
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	81

Résultat du vote	
- Pour :	81
- Contre :	0
- Abstention :	0

SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le quatorze avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Dominique BERION à Maxime GROSHENRY, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Vanessa DORDOR à Sébastien LAITHIER, Christophe FAIVRE-PIERRET à Mireille PICARD, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Marie-Pierre GRANDJEAN à Catherine GRANDJACQUET, Didier LAITHIER à Frédéric BONNEFOI, Sylvie LHERITIER à Olivier DARD, Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Marie-Christine VERNEREY à Daniel PERNIN, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN

Procuration

Suppléé(e)s Pierre MAIRE par Bernard LEFEBVRE, Lydie SAGE par Martial PAULY, Gérard VERMOT-DESROCHES par Fabienne ARNOUX

Excusé(e)

Pascale DUGOURD, Danièle FIETIER, Bernard HUOT-MARCHAND, Serge MONNET, Rémy PAUL

Absent(e)s

Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Laetitia ROGNON, Rémy STADELMANN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur Vincent MARGUET, 5^{ème} vice-président, donne lecture aux conseillers communautaires, après que le Président se soit retiré, du compte administratif 2021 du Budget ZAE Combe Parnette qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
400 597,54 €	29 491,04 €	- 371 106,50 €
Report résultat 2020		0 €
Résultat cumulé 2021		- 371 106,50 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
18 121,02 €	397 685,46 €	379 564,44 €
Report déficit 2020		- 379 564,44 €
Résultat cumulé 2021		0 €

A l'unanimité les membres présents approuvent le compte administratif 2021 du Budget ZAE Combe Parnette dont le résultat de clôture fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : - 371 106,50 €
- Un déficit d'investissement de : - 379 564,44 €

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2022
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président